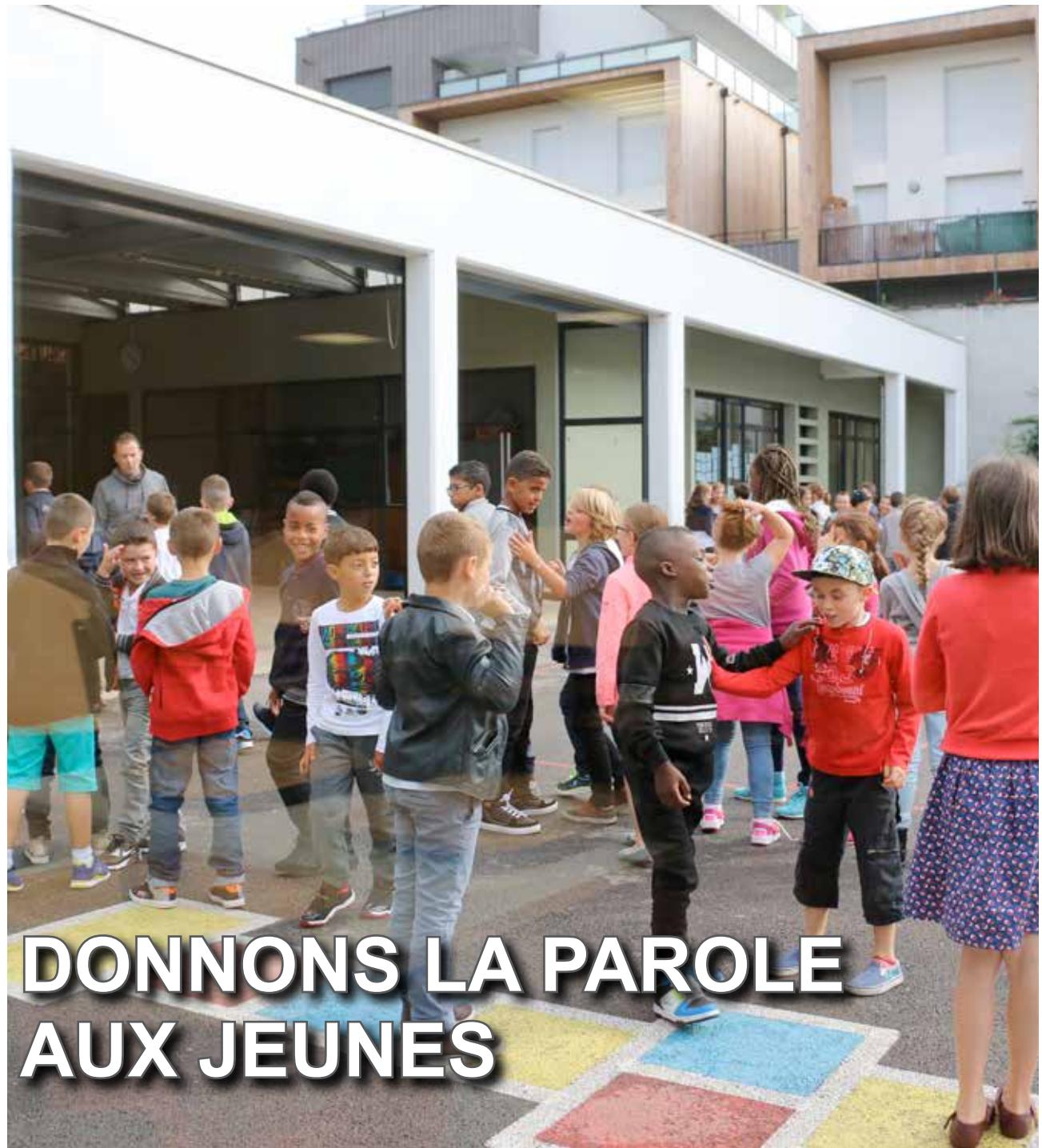


déville(infos)

journal d'informations municipales - n°218 - juin 2016



DONNONS LA PAROLE AUX JEUNES



L'exposition des ABCD
à découvrir tout le mois



Mode de garde :
trouver ce qui convient



Les projets en cours
où en est-on ?



- 3 entre nous
 - Quel mode de garde pour vos enfants ?
 - Exposition des ABCD
 - La chasse aux rats continue
 - La commune s'engage pour la nature
 - Plus que quelques semaines pour s'inscrire au concours des maisons fleuries !
- 5 dossier
 - Donnons la parole aux jeunes
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
 - Vivez la Normandie impressionniste le temps d'un spectacle
 - Pour des vacances tranquilles
- 10 rendez-vous
 - Agenda
 - Événement : un mois de juin rythmé par la musique
- 11 mairie pratique
 - Qu'en est-il des projets en cours ?
 - Les élus à votre écoute
 - Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel



déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter, Claire Berlot** - Crédit photos **Mairie de Déville les Rouen** - Prises de vues **Jennifer Brument, Sophie Hébert** - A collaboré à ce numéro **Séverine Burette** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** *Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.* - Tirage **6 650 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Mediapost** - Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

« Aider nos jeunes à devenir des citoyens »

L'éducation des jeunes est une des priorités de la Municipalité : elle a de multiples dimensions : écoles, loisirs, sports, restauration collective, musique, lecture...

Nous souhaitons développer aussi l'éducation à la citoyenneté, car c'est dès le plus jeune âge qu'il faut apprendre à « vivre ensemble ».

La mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes va ainsi les mettre en contact avec la vie communale, leur apprendre le fonctionnement de nos institutions, les impliquer dans un certain nombre de projets, et leur permettre de s'exprimer sur la vie collective.

Une façon, parmi d'autres, de les aider à devenir de vrais citoyens.

Très chaleureusement.



Dominique Gambier

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



39

c'est le nombre de jours de vacances d'été pendant lesquels les enfants peuvent profiter des offres d'été enfants et jeunes proposées par la Municipalité. Pour préparer leur programme, vous pouvez toujours vous procurer la brochure d'information en mairie ou sur le site internet de la commune www.deville-les-rouen.fr. Ne manquez pas les réunions d'information, le **samedi 18 juin** à 14h, aux accueils de loisirs rue Thiault, pour les séjours AROEVEN et le **mercredi 29 juin** à 18h, à la maison de l'animation, pour la présentation des caps découverte proposés par la commune.

Quel mode de garde pour vos enfants ?

Parfois, choisir un mode de garde et trouver une structure pour son enfant peut devenir un vrai casse-tête. Que choisir, accueil collectif ou accueil individuel ? En tous les cas, sur la commune, plusieurs possibilités s'offrent aux parents qui souhaitent trouver le meilleur pour leur(s) enfant(s).

La structure collective multi accueil

La structure accueille les **enfants de 10 semaines, jusqu'à la veille de leurs 4 ans**. Les tout-petits sont encadrés par une **équipe de professionnelles** de la petite enfance afin de leur offrir un cadre d'accueil et d'éveil adapté. **Renseignements au 02 32 82 35 76 ou sur place auprès de la directrice.**



Les assistants maternels

Ce sont des professionnels de la petite enfance, agréés par le président du Conseil Départemental, qui peuvent **accueillir jusqu'à 4 enfants à leur domicile ou au sein d'une Maison d'Assistants Maternels**. Les conditions d'accueil sont définies par l'agrément, qui précise les temps d'accueil autorisés, le nombre et l'âge des enfants.

Les Maisons d'Assistantes Maternelles

On compte actuellement 4 Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) sur le territoire Déville : :

- « **Les Cigognes** », 44 rue Baron
- « **1,2,3 Cache Cache** », 1 bis route de Dieppe
- « **Mon jardin secret** », 20 rue Louis Pelletier
- « **Le royaume de l'éveil** », 271 route de Dieppe

Ces structures d'accueil regroupent des assistantes maternelles souhaitant exercer leur métier différemment ou rompre l'isolement de l'exercice à domicile. Ces MAM permettent à 4 assistantes maternelles, ou moins, d'accueillir chacune un maximum de 4 enfants simultanément dans un local garantissant la sécurité et la santé des enfants.

Ces structures ont parfois soulevé des inquiétudes. Les professionnels de la petite enfance ont pu craindre l'arrivée d'une nouvelle concurrence. Or, il s'agit uniquement d'un regroupement d'assistants maternels déjà en activité.

Le rôle du Relais Assistants Maternels

Le relais est à la fois un lieu de renseignements pour les parents et les assistants maternels, mais c'est également un lieu d'accueil collectif ponctuel. Encadré par l'animatrice du relais, il permet aux assistants maternels de se retrouver, en compagnie des enfants dont ils s'occupent, pour échanger autour de thèmes de la petite enfance. Des ateliers collectifs sont proposés, sur inscription : **lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h**.

Afin d'entretenir le lien avec les assistants maternels de Déville, la commune publie le RAM'infos tous les 6 mois.



Exposition des ABCD

Loisirs

Cette année, les Activités Bien-être Culturelles de Déville exposent leurs travaux **du 6 juin au 1^{er} juillet**. Tout le mois, partez à la découverte de toutes les disciplines : patchwork, sculpture, peinture, dessin. Si cela vous a donné envie, sachez que les ABCD sont reparties pour une nouvelle année. Pour connaître l'étendue des disciplines, vous pouvez vous procurer la brochure d'informations, **disponible le 7 juin**. Pour les personnes intéressées, il est possible de **s'inscrire à compter du 8 juin** pour l'année à venir. **Renseignements en mairie auprès du service de la jeunesse, des écoles et des sports, par téléphone au 02 32 82 34 80 ou sur le site de la commune www.deville-les-rouen.fr**.



REENSENEMENT MILITAIRE les jeunes nés en mars, avril, mai et juin 2000 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant à l'Hôtel de Ville, service « population », munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

FERMETURE MÉDIATHÈQUE La médiathèque Anne Frank est fermée du **mardi 28 juin au vendredi 1^{er} juillet inclus** et du **mardi 19 juillet au lundi 22 août inclus**.

ÉTÉ ENFANTS ET JEUNES n'oubliez pas d'inscrire vos enfants pour les vacances d'été. Retrouvez la brochure de présentation en mairie ou sur www.deville-les-rouen.fr. Rendez-vous au pôle inscription, à l'Hôtel de Ville, service de la jeunesse, des écoles et des sports pour plus de renseignements ou par téléphone au **02 32 82 34 80**.

EXPOSITION DES ABCD du **6 juin au 1^{er} juillet**. Rendez-vous à l'Hôtel de Ville, pendant les horaires d'ouverture, pour admirer les créations des adhérents. Sculpture sur bois, céramique, dessin, peinture, patchwork et art textile sont au programme de cette exposition des Activités Bien-être Culturelles de Déville.

DEMANDES DE PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ pensez à anticiper vos démarches à l'approche de l'été. Les demandes étant plus nombreuses, les délais de délivrance augmentent, comptez déjà 7 à 8 semaines. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE Les personnes âgées et handicapées qui souhaitent être contactées en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte départemental, peuvent demander à figurer sur le fichier établi en Mairie. **Hôtel de Ville - c.c.a.s. 02 32 82 34 80**

au fil de la vie

Avril 2016

Vœux de Bonheur | Tatiana DUPUIS et Jonathan SAUTIF | Magalie THERRY et Steeve SENIS

Condoléances | Christiane RENIER veuve GODARD | Claude POIRRIER | Janine SIMON veuve ROUSSEL | Jacques FORTIN | Mohammed DEGHMANI | Bernard COLLÉ | Bruno LEFEZ | Fernand ADIAS | Adrien DA COSTA | Apolline ROUEN veuve LOPEZ | André LECAUDÉ | Bruno BUSCHARD | Renée GODEBOUT

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Environnement

La commune s'engage pour la nature

Vous l'avez peut-être remarqué en vous promenant aux alentours de la déchetterie, ou encore au cimetière, la commune s'engage dans la gestion différenciée de ses espaces verts et **développe l'usage de techniques d'entretien moins polluantes et moins dangereuses pour la santé humaine**. Alors, si vous voyez une parcelle de terrain à moitié tondue, pas d'inquiétude, il s'agit justement de la gestion différenciée. Cela consiste à espacer les fréquences de tonte, effectuer un fauchage annuel sur certains sites, réaliser une taille douce des arbres et arbustes, etc.



Gestion différenciée
impasse Barbet

Les objectifs sont multiples : limiter ou supprimer les pesticides, ce qui améliore la qualité de l'eau et de l'air, puis favoriser la biodiversité en ville.

C'est ainsi que plusieurs aménagements ont vu le jour, à proximité de la déchetterie, impasse Barbet, ou encore au cimetière avec l'aménagement végétal des carrés P et B, permettant un entretien par tonte et débroussaillage. Cela a débuté par la création d'un talus et d'un engazonnement sur une surface de 200m², mais d'autres parties du site vont également subir ces travaux d'enherbement. Et ce n'est qu'un début !

Environnement

La chasse aux rats continue



On le sait, les rats musqués, ragondins ou autres rats communs aiment se promener et s'installer près des rives. Pour éviter leur prolifération, la

commune installe des pièges sur les berge, un environnement qui leur est favorable. Toutefois, pas d'inquiétude si vous apercevez un piège ouvert durant le weekend, ils le sont afin d'éviter que les chats trop curieux restent coincés dedans. Pour information, la prolifération des rats est possiblement dûe au pain déposé sur les rives par les habitants pour nourrir les canards. Afin d'éviter ce phénomène, il est donc déconseillé de laisser du pain aux canards car celui-ci profite également aux rats. A ce jour, 21 rats musqués et 3 rats d'égouts ont été piégés.



zoom sur...

Plus que quelques semaines pour s'inscrire au concours des maisons fleuries !

Avis aux jardiniers amateurs, vous avez **jusqu'au 18 juin** pour vous inscrire au concours des maisons, balcons et jardins fleuris. Le bulletin d'inscription est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune www.deville-les-rouen.fr.

Laissez place à votre créativité en participant à l'embellissement de la ville.



en bref!

VIGILANCE CYBERATTAQUE En raison de difficultés informatiques importantes (attaques, virus), nous vous recommandons de privilégier l'envoi postal plutôt que l'envoi par mail pour vos courriers : Hôtel de Ville, 1 place François Mitterrand BP 73 76250 Déville lès Rouen.

BRADERIE DE VIEUX DOCUMENTS samedi 9 juillet de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h, salle d'exposition de la **médiathèque**.

ALLOCATION SÉJOURS VACANCES La commune propose une aide pour les vacances des enfants. Cette aide concerne les enfants qui séjournent en colonie de vacances, et ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés Caf, hors séjours de la commune. L'allocation séjours vacances est accordée sous condition de ressources et sur présentation des justificatifs de séjour. **Renseignements : Hôtel de Ville - c.c.a.s. - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 - Tél : 02 32 82 34 80**

FÊTE DES PÈRES dimanche 19 juin. N'oubliez pas de souhaiter une bonne fête aux papas.

PERMANENCES ESPACE INFO-ÉNERGIE de la Métropole à Duclair, renseignements sur www.metropole-rouen-normandie.fr dans la rubrique «conseil énergie». Un conseiller vous reçoit gratuitement pour répondre à vos questions.

ENQUÊTES DE L'INSEE sur la commune. Tout au long du mois de juin, vous pouvez être interrogé sur différents sujets : loyers et charges, entrée dans la vie adulte, ressources et conditions de vie.



DONNONS LA PAROLE AUX JEUNES

La commune est très soucieuse d'offrir aux jeunes un cadre de vie des plus agréables. On peut le voir avec les travaux réalisés pour les accueils de loisirs, ceux dans les écoles, comme le nouveau préau de l'école Jean-Jacques Rousseau, ou bien avec les nombreux espaces de jeux que l'on trouve en différents endroits de la ville. Mais la Municipalité souhaite faire davantage en prenant en compte l'avis des jeunes et en les accompagnant, d'où le projet de créer un **Conseil Municipal des Jeunes** « *on décide de faire pour les jeunes et avec les jeunes* ».

La mise en place du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes c'est :

- permettre aux jeunes de donner leurs opinions et d'agir sur leur cadre de vie ;
- former les citoyens d'aujourd'hui et de demain ainsi que promouvoir la démocratie.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), c'est un **lieu d'échange et d'apprentissage** qui favorise le **rapprochement entre les générations**. Cela permet d'apporter aux jeunes élus une connaissance de la vie locale et des institutions.

D'après l'Association NAtionale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), le nombre de jeunes élus est actuellement de 2 000 sur l'ensemble du territoire national.

Donner la parole aux enfants, c'est respecter leurs droits. En effet, la Convention internationale des droits de l'enfants et la Charte européenne, révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, sont deux textes internationaux qui mentionnent le droit des enfants à s'exprimer.



Les objectifs du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

La création du Conseil Municipal des Jeunes a pour objectifs :

- apprendre et promouvoir la citoyenneté et la démocratie ;
- favoriser le dialogue entre les jeunes, les élus locaux et le monde associatif ;
- faire reconnaître par les adultes la capacité des jeunes à être force de proposition ;
- faire prendre conscience aux jeunes de leur rôle et de leur statut social.

Qui sont les jeunes élus ?

Les élections vont se dérouler dans **3 établissements** scolaires de la commune. Pour cette première année, peuvent se présenter les **élèves de CM1** et exceptionnellement les **CM2**. Les CM1 sont élus pour deux ans tandis que les CM2 le sont pour un an. Dans chaque école, 4 postes sont ouverts, 2 garçons et 2 filles.

Comment faire pour devenir conseiller municipal des jeunes ?

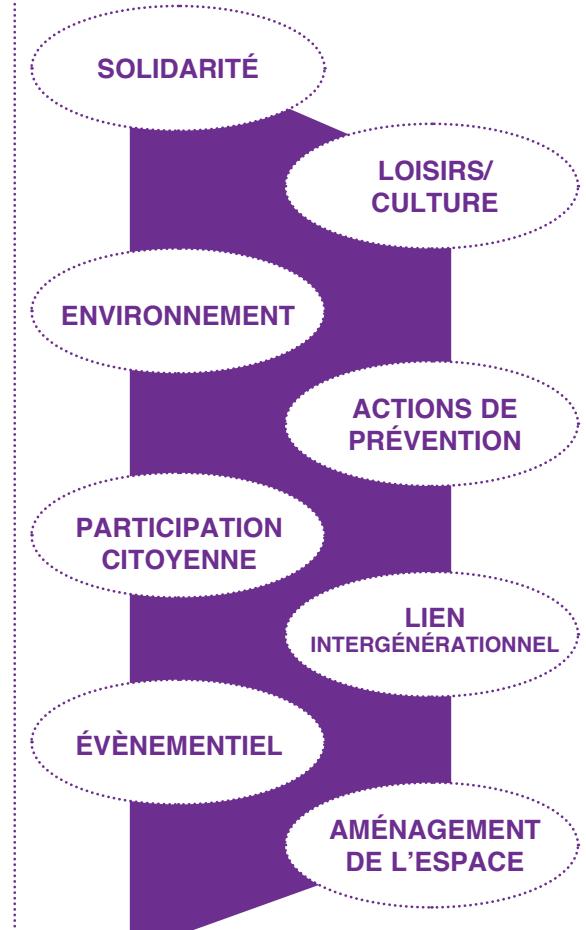
- Je dépose ma candidature auprès de mon enseignant(e)
- Je fais campagne auprès de mes camarades pour convaincre et expliquer mes idées
- Je me fais élire
- Je m'engage pour 2 ans
- Je participe régulièrement aux commissions et aux rassemblements du Conseil Municipal des Jeunes.

Pour déposer ma candidature :

Je retourne les différents documents qui m'ont été transmis, lors de la présentation du projet, après en avoir pris connaissance avec mes parents :

- une autorisation parentale ;
- une fiche de candidature ;
- le règlement signé par le candidat et ses parents.

Quels peuvent être les thèmes des projets menés par les jeunes élus ?



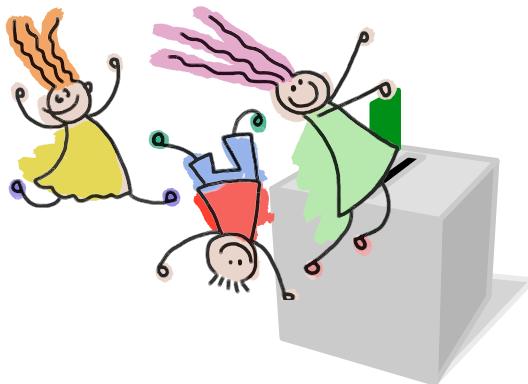
(dossier)

L'organisation du CMJ

Tous les membres se réunissent au minimum 3 fois par an voire plus si nécessaire. Ces séances plénieress sont présidées par le Maire. Les jeunes élus sont informés de ces réunions dans un délai de 14 jours minimum. D'autres rencontres ponctuelles, des commissions, sont organisées en fonction des projets retenus. Sont présents les élus volontaires ainsi que toute personne, adulte ou enfant, disposant d'une expertise particulière en lien avec les sujets abordés. Ces séances sont encadrées par 2 animateurs municipaux, présents lors de chaque rassemblement du CMJ. Une sortie pédagogique de fin de mandat est proposée aux jeunes élus qui se sont investis jusqu'au terme de leur mandat. Cette sortie est en lien direct avec les institutions démocratiques locales ou nationales.



Fonctionnement des élections



Chaque école fixe les modalités de campagne électorale. Les élections ont lieu tous les ans, elles se déroulent début octobre, les jours suivant les élections des parents d'élèves. Les enfants votent par petits groupes, pour 2 garçons et 2 filles, durant la récréation. Le bureau de vote est tenu par les candidats, encadrés par des animateurs du pôle jeunesse. Il s'agit d'un suffrage direct à un tour, le dépouillement se fait après la récréation et les résultats sont annoncés directement.

Vacance de siège, démission et radiation

Tout élu peut démissionner en expliquant, le(s) motif(s) de ce choix par écrit, par courrier ou par mail. Un élu peut être radié du CMJ après 3 absences non justifiées ou une attitude incompatible avec cette fonction. Cette radiation est notifiée par un courrier à l'intéressé(e).

En cas de vacance de siège, suite à une démission ou une radiation, le suppléant remplace le titulaire jusqu'à la fin du mandat.



Les outils

Les jeunes élus disposent d'un « pack délégué » pour mener à bien leur mandat. Ce pack comprend :

- une pochette ou « cartable » sérigraphié CMJ Déville lès Rouen ;
- un bloc de papier et un stylo sérigraphié « Déville lès Rouen » ;
- un guide municipal ;
- un livret sur le rôle des jeunes conseillers municipaux ;
- un signe distinctif pour les cérémonies, tel qu'un badge.

Renseignements auprès du service de la jeunesse, des écoles et des sports par téléphone au 02 32 82 34 80 ou par mail jeunesse@mairie-deville-les-rouen.fr.

(retour sur images)



Les enfants se sont bien amusés aux accueils de loisirs pendant les vacances de Pâques.



Avec les beaux jours, démarrent les «classes découverte» des écoles élémentaires. Quelques élèves de l'école Léon Blum sont partis 3 jours dans le Calvados.



Moment de partage et d'échanges lors de l'assemblée générale de l'association Arts et Loisirs Cheveux d'Argent.



Le Comité de Jumelage a accueilli sa nouvelle présidente, Maud Mangane, lors de son assemblée générale.



Le 18^{ème} salon des Plasticiens Créateurs a encore émerveillé ses visiteurs avec les nombreuses œuvres exposées.



Merci aux généreuses personnes qui ont fait un geste pour la collecte de printemps de la Banque Alimentaire.



Les enfants se sont régalés avec le repas sur le thème de la Bretagne !



Un beau moment de partage lors de la visite d'une délégation de Syston dans le cadre du Comité de Jumelage.

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flasher le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



Quelques pas de danse et un repas très apprécié lors de la sortie banquet de l'Amicale des Anciens Travailleurs.



Les handballeurs du collège Jules Verne, champions inter-académiques avant les finales du championnats de France UNSS à Mende.



Les membres de l'Aroeven se sont réunis pour l'assemblée générale de l'association.



Un beau moment de partage parent/enfant lors de l'atelier livres à toucher proposé par la médiathèque Anne Frank.



Un beau rassemblement lors des cérémonies commémoratives du 8 mai pour le 71^{ème} Anniversaire de la fin de la Guerre en Europe.



Exposition de cartes et de chevalets en 3D, de parapluies et de porte serviettes aux Hortensias. Les résidents ont pu admirer en direct le travail minutieux de la créatrice.

Culture/loisirs

Vivez la Normandie impressionniste le temps d'un spectacle

Depuis le mois d'avril, et jusqu'en septembre, a lieu la troisième édition du festival Normandie impressionniste. Partout en Normandie, vous pouvez assister à de nombreux spectacles et animations. A Déville, l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique propose un voyage au cœur de tableaux célèbres dont les personnages vont s'animer et faire partager un instant de leur vie. Rendez-vous le **vendredi 24 et le samedi 25 juin, à 20h, au centre culturel Voltaire** pour apprécier le spectacle « quand l'image s'anime ».

Elèves et professeurs ont travaillé sur des textes (extraits de pièces, sketches) ou musiques (**Debussy, Fauré, Reinhardt, Bowie...**) existants, et sur des créations (texte, musique, chorégraphie).



Entre fiction et réalité, les classes de théâtre, musique et danse vont se plonger dans le monde de la classe de danse à l'opéra (**Degas**), où s'affrontent un professeur tyrannique et ses élèves. Ils vont partager les conversations animées des blanchisseuses (**Degas**) et de leurs collègues ouvrières dans les ateliers au XIX^{ème}. Vous pourrez également suivre les intrigues amoureuses des personnages du Moulin de la Galette (**Renoir**) et assister au relooking de Mona Lisa par **Marcel Duchamp, Michel Basquiat et Andy Warhol...**

La dernière partie du spectacle vous ramène au XXI^{ème}, où une mini comédie musicale va permettre de suivre une troupe de comédiens en pleine création... de spectacle !

Sécurité

Pour des vacances tranquilles

Les vacances d'été sont faites pour se reposer, se détendre et s'amuser. En aucun cas elles ne doivent être synonyme de stress et de tracas. Pour cela, la Police Municipale veille sur les logements des vacanciers qui le souhaitent : c'est l'**opération tranquillité vacances** !

Les personnes intéressées sont invitées à prendre rendez-vous avec la Police Municipale, au moins une semaine avant la date de départ en vacances, et doivent se munir d'une pièce d'identité puis d'un justificatif de domicile.



Renseignements au 02 32 82 35 78

agenda

(rendez-vous)

JUIN

>> tous les mercredis et samedis

HEURE DU CONTE

à partir de 4 ans,
accès libre et gratuit
médiathèque Anne Frank
16h30, le mercredi
15h, le samedi

>> mercredi 1^{er} MERCREDI DES ADOS

jeux vidéo, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> vendredi 3 KERMESSE

de l'école Bitschner
16h-18h30

>> samedi 4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comité Seine-Maritime basketball
8h15-12h30, centre culturel Voltaire

MARCHÉ D'ÉTÉ

ouvert à tous
10h-17h, La Filandière

>> dimanche 5 FOOTBALL

ALDM1 / Gasny
15h, stade Blériot

>> du lundi 6 au vendredi 1^{er} juillet

EXPOSITION DES ABCD
vernissage mardi 7 juin
18h, Hôtel de Ville

>> mardi 7 RANDONNÉE

départ 13h20, parking
salle des associations

SPECTACLE DE DANSE

de l'Usep
17h-19h, centre culturel
Voltaire

>> mercredi 8 MERCREDI DES ADOS

club manga, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

RENDEZ-VOUS DE LA CLASSE D'ÉVEIL

de l'école municipale de
musique, danse et art
dramatique

15h, Maison de la Petite
Enfance

>> vendredi 10

FÊTE DE L'ÉTÉ du Relais
Assistants Maternels
18h, centre culturel
Voltaire

>> samedi 11

KERMESSE de l'école
Crétay
14h-17h

KERMESSE de l'école

Perrault
14h-17h30

>> mercredi 15

SORTIE DES AÎNÉS
musée histoire de la vie
quotidienne et les bains

RANDONNÉE

départ 13h20, parking
salle des associations

MERCREDI DES ADOS

jeux de société, sur
inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> jeudi 16

CONSEIL MUNICIPAL
20h30, salle du conseil
Hôtel de Ville

ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE ALD
basketball
19h30,salle les Moulins

>> vendredi 17

FÊTE DE L'USEP
16h, stade Blériot et bulle
de tennis

>> samedi 18

RANDONNÉE
départ 8h30, parking
salle des associations

MARMOTHÈQUE

0 à 3 ans, sur inscription
10h15/11h, médiathèque
Anne Frank

EXPOSITION

de voitures
anciennes

10h-17h, La Filandière

VIDE GRENIER

des papys et mamies
10h-17h, La Filandière

RÉUNION DE

PRÉSENTATION séjours
délégués « Aroeven »
14h, accueil de loisirs rue
Thiault

PAPOTHÈQUE

Familles de France
16h, salle des
associations «les rivières»

GALA DE DANSE

sportive de l'école Savoie
20h, gymnase Anquetil

>> lundi 20

FÊTE DE LA MUSIQUE
18h-22h, La Filandière

>> mardi 21

RANDONNÉE
départ 13h20, parking
salle des associations

FÊTE DE LA MUSIQUE

RAM et MPE
10h, Maison de la Petite
Enfance

FÊTE DE LA MUSIQUE

par l'école municipale
de musique, de danse et
d'art dramatique

17h, médiathèque Anne Frank

18h, parvis du centre
culturel Voltaire

>> mercredi 22

MERCREDI DES ADOS
projection vidéo, sur
inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> du vendredi 24 au lundi 27

ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION DE BARGTEHEIDE

>> vendredi 24 et samedi 25

SPECTACLE « quand
l'image s'anime » par
l'école municipale de
musique, de danse et
d'art dramatique
20h, centre culturel
Voltaire

>> mardi 28

RÉCEPTION DES SPORTIFS ASSOCIATIFS

18h30, centre culturel
Voltaire

>> mercredi 29

RANDONNÉE
départ 13h20, parking
salle des associations

RÉUNION DE PRÉSENTATION

des caps découverte
18h, Maison de
l'animation

FÊTE DE L'ÉTÉ

15h30, Maison de la
Petite Enfance

>> jeudi 30

REMISE DES DICTIONNAIRES aux
élèves de CM2
8h45-9h45, écoles

JUILLET

>> dimanche 3

TOURNOI DE HANDBALL SENIORS
gymnase Anquetil

événement

Un mois de juin rythmé par la musique

La musique est au rendez-vous cette année encore pour le retour de l'été. **Les petits sont les premiers à faire la fête de la musique à la Maison de la Petite Enfance (MPE).** Le mercredi 8 juin, à 15h, ils vont recevoir les élèves de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique pour une représentation.

A cette occasion, les enfants de la crèche vont chanter à leur tour « on écrit sur les murs », de Demis Roussos repris



par le groupe Kids United. Et pour la déco, la section des pirates va réaliser une fresque, où les petits vont noter le nom de ceux qu'ils aiment sur des petits coeurs. Le

mardi 21 juin, c'est le Relais d'Assistants Maternels qui va se joindre à la MPE, à 10h, pour faire la fête en musique. Puis ce même jour, tout le monde est invité à assister aux animations proposées par l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique à la médiathèque, à 17h, et sur le parvis du centre culturel Voltaire, à 18h.



Qu'en est-il des projets en cours ?

La création d'une Maison des Arts et de la Musique, la requalification de l'ancienne usine Asturienne et de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des rives de la Clairette, anciennement site SPIE, ainsi que les travaux d'isolation, de sécurisation et d'accessibilité de la mairie sont les grands projets en cours.

En ce qui concerne la **ZAC des rives de la Clairette**, suite au bilan de l'enquête publique, le projet a été finalisé. Il ne reste plus qu'à choisir le maître d'œuvre qui va se charger de l'aménagement des espaces publics, voiries et réseaux divers de la ZAC. Un appel d'offre est en cours, le choix va se faire avant l'été.

L'opération de requalification de l'ancienne usine Asturienne est lancée, le projet ayant été déclaré d'utilité publique. Un appel d'offres est également en cours et le choix devrait se faire dans les mois à venir, puisque la réception de toutes les offres a eu lieu à la fin du mois de mai dernier.

C'est le cabinet d'architectes Arcau qui a été choisi pour la création d'une **Maison des Arts et de la Musique**. Pour l'été, un appel d'offres va être lancé pour choisir les entreprises qui vont réaliser les travaux. Enfin, la **Mairie va connaître quelques chantiers à l'automne**.



Au programme : des travaux d'**accessibilité et d'isolation** au niveau de l'entrée principale, avec la création d'un SAS de sécurité, des travaux d'isolation à toutes les entrées, dans le but de faire des **économies d'énergie**, puis la **sécurisation** des locaux de la Police Municipale. C'est un architecte Dévillois, Bernard Bonhaume, qui est chargé du projet. Ces 4 futurs chantiers sont en cours de finalisation et vont bientôt pouvoir démarrer.

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger

Reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.
Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Députée - Valérie Fourneyron

Reçoit le 2^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 9h et 10h30.
Tél : 06 81 64 86 05 - vfourneyron@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire - 23 rue de la République Rouen - Tél : 09 71 57 11 54

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Hôtel de Ville : mode d'emploi

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73

76250 Déville lès Rouen

Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanences d'accueil pour les actes d'état-civil
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 / elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise

Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10



Concours maisons, jardins



balcons fleuris

Inscriptions du 11 mai
au 18 juin 2016

Participez à
l'embellissement
de la ville...
Concours ouvert
à tous...!

Laissez
fleurir
votre
imagination

www.deville-les-rouen.fr



Rejoignez-nous
sur Facebook !

Actualités culturelles
et dernières infos
sur la page officielle:
Mairie de Déville-lès-Rouen

